JPA LIMOGES
Audit
France – Limoges - Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Association L'ESCURO
CPIE DES PAYS CREUSOIS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 16 rue Alexandre Guillon
23000 GUERET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ESCURO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

JPA LIMOGES– Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
48, Cours Gay Lussac - 87000 LIMOGES
T : +33 5 55 43 16 70 / F : +33 5 55 43 28 60 W : www.jpa.fr

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 2.1 Evénements principaux de l'exercice » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

JPA LIMOGES- Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
48, Cours Gay Lussac - 87000 LIMOGES
T : +33 5 55 43 16 70 / F : +33 5 55 43 28 60 W : www.jpa.fr

Principes et règles comptables

La note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables. Dans le cadre de notre appréciation des règles, méthodes et principes comptables suivis par votre association, nous avons constaté le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations significatives

Nous avons vérifié les méthodes comptables d'enregistrement, de l'engagement, du suivi et de l'évaluation des subventions d'exploitation ainsi que la correcte application de leur utilisation dans le cadre de l'objet de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

JPA LIMOGES- Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
48, Cours Gay Lussac - 87000 LIMOGES
T : +33 5 55 43 16 70 / F : +33 5 55 43 28 60 W : www.jpa.fr

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

JPA LIMOGES- Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
48, Cours Gay Lussac - 87000 LIMOGES
T : +33 5 55 43 16 70 / F : +33 5 55 43 28 60 W : www.jpa.fr

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

JPA LIMOGES- Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
48, Cours Gay Lussac - 87000 LIMOGES
T : +33 5 55 43 16 70 / F : +33 5 55 43 28 60 W : www.jpa.fr

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 21 mars 2022

Les Commissaires aux comptes
JPA LIMOGES

François DUGRAINDELORGE

JPA LIMOGES- Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
48, Cours Gay Lussac - 87000 LIMOGES
T : +33 5 55 43 16 70 / **F** : +33 5 55 43 28 60 **W** : www.jpa.fr

KPMG

Bilan Actif

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

Actif			Au 31/12/2021			Au 31/12/2020
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	4 331	4 331		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	4 331	4 331		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	64 321	57 436	6 884	11 481
		Immobilisations corporelles en cours	1 700		1 700	1 700
		Avances et acomptes				
		TOTAL	66 021	57 436	8 584	13 181
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés	472		472	472
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL	472		472	472
		Total I	70 825	61 767	9 057	13 653
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	46 239		46 239	59 853
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	200 459		200 459	223 192
		TOTAL	246 699		246 699	283 045
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	108 629		108 629	119 600
		Charges constatées d'avance (4)	4 825		4 825	591
		Total II	360 154		360 154	403 237
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			430 980	61 767	369 212	416 891
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

JPA LIMOGES

Edité à partir de Loop V4.35.0

KPMG

Bilan Passif

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

	Passif	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	1 889	1 889
	Fonds propres complémentaires	20 000	20 000
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	12 000	18 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	150 317	150 317
	Report à nouveau	-119 463	-48 121
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**47 831**	**-71 342**
	Situation nette (sous-total)	**112 575**	**70 744**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	**112 575**	**70 744**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	167 463	167 463
	Total I bis	167 463	167 463
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	500	8 330
	Total II	**500**	**8 330**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 037	8 123
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 003	9 964
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	64 607	61 615
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		55 740
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	13 025	34 907
	Total IV	**88 673**	**170 352**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**369 212**	**416 891**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

UPA LIMOGES

Edité à partir de Loop V4.35.0

KPMG

Compte de résultat

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	8 050	9 021
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	181 996	129 522
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	347 027	302 964
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 119	670
	Mécénats		500
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	36 773	47 750
	Utilisations des fonds dédiés	7 830	
	Autres produits		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**582 798**	**490 428**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	68 156	51 332
	Aides financières	4 597	55 611
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 002	15 398
	Salaires et traitements	336 320	323 740
	Charges sociales	97 757	94 537
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 596	7 226
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		8 330
	Autres charges	4 740	4 532
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**535 171**	**560 709**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**47 626**	**-70 281**

JPA LIMOGES

Edité à partir de Loop V4.35.0

KPMG

Compte de résultat

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	237	242
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	237	242
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	33	689
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	33	689
	2. Résultat financier (III-IV)	204	-447
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	47 831	-70 728
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	1
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	0	1
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		614
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		614
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	0	-613
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII		
	Total des produits (I + III + V)	583 035	490 672
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	535 204	562 014
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	47 831	-71 342
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		657
	Prestations en nature	10 500	10 500
	Bénévolat	5 646	4 665
	Total	16 146	15 823
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens	10 500	10 500
	Prestations en nature		657
	Personnel bénévole	5 646	4 665
	Total	16 146	15 823

JPA LIMOGES

Edité à partir de Loop V4.35.0

L'ESCURO, CPIE DES PAYS CREUSOIS

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2021

Ce rapport contient 13 pages

JPA LIMOGES

Table des matières

1	Informations concernant l'association	1
1.1	Objet social et moyens mis en œuvre	1
2	Faits majeurs de l'exercice	2
2.1	Evénements principaux de l'exercice	2
2.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2.2.1	Présentation des comptes	2
2.2.2	Méthode générale	2
3	Informations relatives au bilan	3
3.1	Actif	3
3.1.1	Tableau des immobilisations	3
3.1.2	Tableau des amortissements	3
3.1.3	Immobilisations financières	4
3.1.4	Créances	4
3.1.5	Tableau des dépréciations d'actifs	5
3.1.6	Produits à recevoir	5
3.2	Passif	6
3.2.1	Fonds propres	6
3.2.2	Subventions d'investissements	7
3.2.3	Provisions pour risques et charges	7
3.2.4	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	8
3.2.5	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	8
3.2.6	Avances remboursables	8
3.2.7	Etat des dettes	9
3.2.8	Charges à payer	9
4	Informations relatives au compte de résultat	10
4.1	Ventilation des produits d'exploitation	10
4.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
4.3	Contributions volontaires en nature	10
5	Autres informations	11
5.1	Honoraires des commissaires aux comptes	11

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Informations concernant l'association

1.1 Objet social et moyens mis en œuvre

L'Association, à vocations environnementale et culturelle, a pour buts :

- De sauvegarder, de protéger et de valoriser l'environnement et le patrimoine rural et de développer le soutien aux initiatives locales.
- De réaliser des actions pédagogiques ou de s'y associer, dans un but d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, de Développement Durable et de découverte du patrimoine rural.
- Et en général de mener toutes missions, de prendre toutes initiatives et d'entreprendre toutes actions ou de s'y associer en vue du présent objet social en concertation ou de manière conventionnelle avec les différents acteurs locaux, les collectivités et autres partenaires régionaux ou nationaux.

JPA LIMOGES

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 Evénements principaux de l'exercice

Les évènements significatifs sont les suivants :

- Obtention de la convention FEADER pour 2018 et comptabilisation du produit sur cet exercice. L'impact est un produit de 72 k€ ne se rapportant pas à l'exercice. Les conventions concernant 2019 à 2021 ne sont pas signées à ce jour et donc non prises en compte dans l'arrêté 2021.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

2.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Valeur brute à l'ouverture de l'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Valeur brute à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	4 417,75		86,40	4 331,35
Immobilisations corporelles	66 474,04	2 000,00	2 452,60	66 021,44
Immobilisations financières	472,50		-	472,50
TOTAL	71 364,29	2 000,00	2 539,00	70 825,29

3.1.1.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- Matériel de transport : 2 000€

3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Amortissements cumulés au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions d'amortissements de l'exercice**	**Amortissements cumulés à la fin de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	4 417,75		86,40	4 331,35
Immobilisations corporelles	53 293,01	6 596,06	2 452,60	57 436,47
Immoilisations financières	-	-	-	
TOTAL	57 710,76	6 596,06	2 539,00	61 767,82

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
logiciels	Linéaire	12 mois/4 ans
Constructions	Linéaire	
Installations techniques,	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 3 ans

3.1.3 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	472,75
Prêts	
Dépôts et cautionnements	-

3.1.4 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant		-	
Créances clients et comptes rattachés	46 239,44	46 239,44	
Autres	200 459,68	200 459,68	
Charges constatées d'avance	4 825,82	4 825,82	
TOTAL	251 524,94	251 524,94	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.1.5 Tableau des dépréciations d'actifs

	Dépréciations début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciations fin d'exercice
Immobilisations				
Stocks				
Créances (subventions à recevoir)				

3.1.6 Produits à recevoir

- Subventions : 155 796
- Divers : 42 820

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
Fonds propres statutaires	1 889,79			1 889,79
Fonds propres complémentaires	20 000,00			20 000,00
Fonds associatifs sans droit de				-
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Fonds propres statutaires				-
Fonds propres complémentaires	18 000,00		6 000,00	12 000,00
Apports				-
Legs et donations				-
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				-
Ecarts de réévaluation				-
Réserves				-
Réserves statutaires ou				-
Réserves pour projet de l'entité				-
Réserves				-
Autres	150 317,54			150 317,54
Report à nouveau				
dont résultat des activités sous gestion contrôlée				-

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2.2 Subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal				
Quotes-parts virées au résultat				
Montant net en fonds propres				

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprises de l'exercice**	**Provision à la fin de l'exercice**
Provisions pour risques Provisions pour charges Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
TOTAL				

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total(1)
I. D. R.		68 762.12	68 762.12
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

— Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

- Taux d'actualisation : 0.70%
- Taux de turnover faible

3.2.5 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

3.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
Subvention OFB	65 643,11	7 830,96	7 830,96		-
subvention Crédit Mutue	500,00	500,00			500,00
					-
		8 330,96	7 830,96	-	500,00

3.2.6 Avances remboursables

L'Association bénéficie d'une avance remboursable de la Région à hauteur de 167 463.90 €.

Un échéancier de remboursement conditionné à la réception des fonds Européens a été accepté par la Région.

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2.7 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	2 037	2 037		
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 004	9 004		
Dettes fiscales et sociales	64 608	64 608		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	-	-		
Produits constatés d'avance	13 025	13 025		
TOTAL	88 674	88 674	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

3.2.8 Charges à payer

- Néant

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service…)	190 047
Subventions et consours publics	347 028
Contributions financières	
Reprises s/provisions et transferts de charges	36 773
Dons manuels et mécénat	1 119
Utilisations des fonds dédiés	7 830
Total	**582 797**

Les subventions et concours publics sont composés de financeurs distincts.

4.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2,00	
Non cadres	10,00	-
-		
TOTAL	12,00	-

4.3 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
LOCAUX		10 500,00
BENEVOLAT		5 646,00
TOTAL		16 146,00

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5 Autres informations

5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 268	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	2 268	

JPA LIMOGES

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].